BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 11820 du 7 février 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR: IOCJ1102304S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision nº 117002 du 1er décembre 2010 (NOR: IOCJ1029427S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mars 2011 :

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2011 :

Rieutor Tristan	Nigend: 69 836	Numéro de livret de solde : 5 271 394
-----------------	----------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2011 :

Paget Jean-Luc Nigend : 153 849	Numéro de livret de solde : 8 011 585
---------------------------------	---------------------------------------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2011 :

Lesort Pajot Michel	Nigend : 217 442	Numéro de livret de solde : 8 064 443
Jeanville Claude	Nigend : 188 635	Numéro de livret de solde : 8 042 381

Fait le 7 février 2011.

Le général de division, commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud, M. MONDOULET